ZOOM TERRITORIAL

CANTAL LOIRE HAUTE-LOIRE

Lettre interne d'information

destinée à l'ensemble des acteurs de APF France handicap | adhérents | élus | salariés | usagers | bénévoles | partenaires

Merci de veiller à sa bonne diffusion <<< par mail <<< imprimée <<< affichée <<< sur les réseaux. n° 18 - Juillet - Aout - Sept. 2023

Quand les lieux ne sont pas accessibles, ce sont à nos droits que nous n'avons pas accès.

SOMMAIRE

Édito	2
Informations nationales	3 - 6
Zoom sur le Cantal	7 - 9
Zoom sur la Loire	10 - 12
Zoom sur la Haute-Loire	13 - 15
Nous joindre, nous rejoindre	16

ISSN 2648-0042 <<< Directeur de publication : Raphaël VENET
Rédaction : Isabelle AUTESSERRE, Vanessa LEYMARIE, Manon BAYLE, Camille LEFAURE, Perrine LABOURÉ
APF France handicap 12 place des Grenadiers 42000 Saint-Étienne <<< Date de parution : Mai 2023

Édito

Bonjour,

En 2023, notre association APF France handicap, anciennement nommée "Association des Paralysés de France" fête ses 90 ans. C'est un rendez-vous important pour signifier la valeur fédératrice de l'association et sa capacité à mettre en mouvement des générations d'hommes et de femmes au fil du temps.
Depuis 1933, APF France handicap n'a cessé d'avancer dans ses combats. Si elle a toujours défendu la participation sociale des personnes en situation de handicap, l'association l'a renforcée également au sein de sa structure avec la présence des Conseils APF France handicap dans chaque département et les Conseils APF France handicap régionaux. Ainsi, dans nos départements, comme partout en France, les personnes en situation de handicap sont défendues dans de très nombreuses instances par des personnes en situation de handicap parce qu'il ne s'agit pas seulement d'être acteur mais d'être également des citoyens engagés. Oui, notre association est singulière, elle s'emploie depuis 90 ans à faire bouger les lignes pour que les personnes en situation de handicap puissent être considérées comme des citoyens de droit et non plus comme des objets de soin.

En parallèle, les revendications au court de ces 90 années sont devenues plus fortes et APF France handicap a fait entendre sa voix sur le plan législatif en participant activement à l'élaboration de la loi d'orientation "en faveur de l'intégration des personnes handicapées", votée à l'unanimité par le Parlement le 30 juin 1975, à la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », et plus récemment en obtenant d'arrache-pied le vote pour la déconjugalisation de l'Allocation Adulte handicapée.

A l'occasion de ses 90 ans, notre association a voulu mettre en lumière la lenteur de l'Etat dans la mise en application effective des droits des personnes (accès à l'éducation, à la santé, à la culture…) ; les personnes en situation de handicap sont #AupiedduMur. Aussi du 25 au 30 avril, APF France handicap s'est mobilisée dans toute la France pour demander au Président et aux élus de la République d'abattre ce mur, de faire appliquer la Loi !

Dans chaque territoire, notre association APF France handicap n'a de cesse de se mobiliser pour défendre les droits individuels et collectifs des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Avec notre service Handidroits, nous accompagnons dans leurs démarches les personnes parce qu'aujourd'hui encore, faire valoir ses droits lorsque l'on est en situation de handicap relève bien trop souvent du parcours du combattant.

Vous pourrez toujours compter sur les délégations du Cantal, de la Loire et de la Haute-Loire, sur ses élus, ses salariés, ses bénévoles, ses adhérents pour défendre l'intérêt des personnes en situation de handicap du territoire et plus globalement pour une société inclusiverselle !

Le 2ème trimestre de l'année est un trimestre toujours bien chargé aussi bien dans la défense des droits que pour les activités de promotion de l'association et de lien social (semaine accessibilité, opérations ressources, salon, journée associative…), vous le découvrirez dans ce nouveau zoom. Il va laisser place au 3ème trimestre à de nouvelles sorties, des séjours proposés dans les trois délégations et quelques vacances bien méritées pour les équipes, les bénévoles et les adhérents.

Nous vous souhaitons un bel été !

Vos représentants de département :

Jean-Louis MURATET

Louiza MEBARKI

Marie-Thérèse PICHON

RETOUR SUR LA MOBILISATION #AU PIED DU MUR

Du 25 au 30 avril, APF France handicap a mené la campagne #AuPiedDuMur pour dénoncer l'inaccessibilité de la France et mettre l'Etat « au pied du mur », en exigeant que le gouvernement prenne enfin des mesures. Retour sur cette belle mobilisation associative !

« 18 ans après la loi pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, la France n'est toujours pas accessible. » Mardi 25 avril au soir, le texte du manifeste d'APF France handicap en faveur de l'accessibilité a défilé sur les murs des bâtiments emblématiques de dix grandes villes françaises : le Panthéon à Paris, l'Opéra à Montpellier, l'Hôtel de ville à Lyon, la Préfecture à Metz… L'image, forte et symbolique, était soutenue par la voix de Gaëtan Roussel, le chanteur du groupe Louise Attaque, sollicité pour en faire la lecture. Ces projections surprises ont marqué le lancement de l'opération #AuPiedDuMur, menée dans le cadre de la semaine nationale d'actions organisée par l'association, du 25 au 30 avril, à l'occasion de nos 90 ans (le 26 avril) et de la journée mondiale des mobilités et de l'accessibilité (le 30), pour dénoncer le non-respect de l'obligation de mise en accessibilité.

Dans les jours qui ont suivi, la mobilisation a pris des formes variées. Des actions de collage dans plus de 35 villes ont permis d'afficher physiquement nos messages. Dans l'Ain, des militants ont investi la petite commune de Druillat durant la nuit du 25 au 26 avril, pour taguer les trottoirs neufs mais pas aux normes et apposer des pancartes dénonçant l'inaccessibilité de la mairie ou des arrêts de bus. En région PACA, 13 binômes ont pris les transports en commun au départ de tous les départements pour se rendre au Conseil Régional, à Marseille, où ils ont dressé un état des lieux devant les élus.

De nombreux sujets dans les médias et du bruit sur les réseaux sociaux!

#AuPiedDuMur a bénéficié d'une très bonne couverture médiatique, nationale, comme régionale et locale. France 2, dans son 20h du 25 avril , et M6, dans ces deux journaux télévisés du 26, y ont notamment consacré un sujet. Tout comme C à Vous, sur France 5. France Inter, France Info et d'autres radios ont relayé la campagne, sans parler des mentions dans les médias régionaux.

Et la campagne a reçu un bel écho sur les réseaux sociaux, sur Facebook comme Twitter, avec plus de 8,8 millions d'impressions potentielles. Une belle reconnaissance pour tous les adhérents, personnes accompagnées, bénévoles et salariés APF France handicap qui se sont mobilisés et une belle occasion de faire connaître l'association et ses combats au plus grand nombre. Bravo et merci à toutes et tous !

La forte mobilisation des équipes APF France handicap, dans toute la France, conjuguée à une semaine importante en termes de politique du handicap ont fait le succès de cette campagne. #AuPiedDuMur a en effet eu lieu quelques jours après que le Conseil de l'Europe, la principale organisation de défense des droits de l'homme en Europe, a rendu publique sa décision, aboutissement de la réclamation collective déposée notamment par notre association ; et la veille et le jour-même de la Conférence nationale du Handicap (CNH) qu'a présidée Emmanuel Macron. Une mise sous pression maximale sur le gouvernement pour qu'il prenne, enfin, des mesures volontaristes.

Retrouvez dans les pages locales toutes les actions menées sur le territoire….

CONFÉRENCE NATIONALE DU HANDICAP

La 6e Conférence nationale du handicap s'est tenue à l'Élysée le 26 avril. L'occasion pour l'exécutif de se féliciter des résultats obtenus en matière de scolarisation des enfants en milieu ordinaire ou de baisse du chômage. Mais aussi celle, pour les associations, d'afficher leur mécontentement, en particulier en matière d'accessibilité. Dans son discours de clôture, Emmanuel Macron a aussi énuméré quelques annonces qui restent à concrétiser.

Ce sera sans doute le phénomène le plus marquant de la 6e Conférence nationale du handicap (CNH) si cette annonce du président de la République se concrétise. Dès 2024, les utilisateurs de fauteuils roulants ne devraient plus supporter de reste à charge pour leur financement. Même si pour l'heure, on ignore si cette prise en charge s'appliquera à tous les types de fauteuils et quels que soient leurs équipements. De même, les prothèses devraient être mieux remboursées, pour favoriser la pratique d'activités sportives.
L'éducation compte aussi parmi les chantiers prioritaires revendiqués par Emmanuel Macron à l'issue de la CNH. Parmi les mesures phares sur le sujet, un bonus des Caisses d'allocations familiales versé aux communes afin de financer la participation des enfants aux activités périscolaires. Ou encore la possibilité, pour les AESH, de disposer de 35 heures de travail hebdomadaires.

1,5 milliard d'euros pour améliorer l'accessibilité
En matière d'emploi, France Travail deviendra la porte d'entrée pour tous les demandeurs d'emploi, porteurs de handicap ou non. La liste des emplois qui permettent aux entreprises de s'exonérer de recruter des personnes handicapées sera revue. Et les règles de cumul des revenus du travail avec l'AAH modifiées. Pour qu'il soit incitatif de travailler.

Le sujet de l'accessibilité compte parmi ceux qui crispent le plus les associations. Emmanuel Macron a admis que ce domaine avait peu progressé et annoncé le déblocage d'un milliard et demi d'euros. Les préfets se verront ainsi attribuer un fonds territorial d'accessibilité. Et ils devront aider les plus petits établissements recevant du public (commerces de proximité, locaux de services publics…) à réaliser les aménagements nécessaires.

Un climat tendu
Depuis le vote de la loi handicap de 2005, des Conférences nationales du handicap se tiennent tous les trois ans. Elles fixent les grandes orientations des politiques publiques en faveur des personnes handicapées pour les années à venir.
Celle de 2023 est intervenue dans un contexte tendu. Après en avoir demandé en vain son report, le Collectif handicaps l'a boycottée. En cause selon son président : « Un manque de concertation et d'ambition », et l'impossibilité d'interpeller le président de la République.
Certaines associations, à titre individuel, ont-elles aussi refusé de se rendre au palais de l'Élysée. À l'image de l'Unafam, invoquant elle aussi un « manque d'écoute ». La fédération Paralysie cérébrale France a dénoncé, elle, « une séquence politique de plus ».
D'autres ont choisi de participer aux tables rondes, pour défendre leurs exigences. Comme Pascale Ribes, présidente d'APF France handicap, qui a dénoncé l'inaction en matière d'accessibilité : « Accéder à l'ensemble des bâtiments publics et privés, d'habitation, aux biens et services, aux transports publics, aux outils numériques n'est pas optionnel. C'est un droit, non négociable. Nous opposer des contraintes économiques, normatives, c'est inacceptable ! »

APF FRANCE HANDICAP PUBLIE LA 2EME ÉDITION DU RAPPORT ANNUEL DE SON OBSERVATOIRE DES DROITS

Depuis sa création en septembre 2020, 5 000 personnes ont sollicité le dispositif Handi-Droits. En mettant en lumière l'écart existant entre les droits formels et la réalité vécue par les personnes en situation de handicap et leurs familles, l'Observatoire des droits APF France handicap permet de mesurer leur effectivité et de formuler des préconisations.
Pour rendre effectifs les droits, nous appelons à :

1. **Clarifier l'information relative aux droits des personnes ;**
2. **Simplifier les démarches administratives et les voies de recours ;**
3. **Généraliser l'approche de « l'aller vers » pour éviter le non recours aux droits, reconnaître le droit à l'erreur.**

Cette année encore, le défaut d'informations claires et précises données par les services publics est criant. Les personnes en situation de handicap et leurs familles continuent d'exprimer, à travers leurs demandes, un réel besoin d'écoute et de conseil pour les orienter face à l'insuffisance d'informations disponibles, à leur éparpillement et à leur complexité. Une situation aggravée par le manque d'harmonisation dans les pratiques des MDPH, des conseils départementaux ou des organismes de Sécurité sociale sur l'ensemble du territoire, faisant ainsi progresser les inégalités.
Depuis la publication de ce rapport, nous travaillons avec l'UNAF pour préparer un rendez-vous avec les responsables de la CNAF afin d'améliorer l'accès aux droits par les CAF (l'UNAF est membre du Conseil d'administration de la CNAF).

Handi-Droits
APF France handicap

RÉFORME DES RETRAITES : PEU DE CHANGEMENTS POUR LES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

La réforme qui vient d'être adoptée ne modifie pas, sauf exceptions, l'âge de départ à la retraite pour les personnes handicapées pouvant bénéficier de dispositifs spécifiques : 55 à 59 ans pour la retraite anticipée pour handicap, 62 ans pour inaptitude… Mais tous les travailleurs handicapés ne remplissent pas les conditions leur permettant d'y avoir droit.

C'est la fin du feuilleton parlementaire qui aura tenu la France en haleine depuis deux mois. Le projet de loi réformant le système des retraites vient d'être adopté, suite au rejet des motions de censure à l'Assemblée Nationale et recours devant le Conseil Constitutionel. Différentes mesures du texte concernent les dispositifs spécifiques pour les travailleurs handicapés et les aidants.

Travailleurs handicapés de longue date : départ entre 55 et 59 ans

C'est le dispositif dérogatoire le plus protecteur. Les travailleurs handicapés de longue date vont pouvoir continuer de partir à la retraite à taux plein entre 55 et 59 ans. Par ailleurs, ils n'auront plus à remplir trois mais deux conditions.
Aujourd'hui, pour partir à 55 ans, Hervé, né en 1973, doit ainsi avoir validé 132 trimestres (33 années), en étant handicapé, dont 112 effectivement cotisés (28 ans).
La réforme supprime la première condition : la durée totale d'assurance. Le dispositif est donc moins restrictif qu'avant – seules 2 à 3 000 personnes en bénéficiaient chaque année. Mais il reste quand même très sélectif.

Victimes d'accident du travail : départ à 60 ou 62 ans

Les victimes d'accident du travail ou d'une maladie professionnelle vont pouvoir continuer à partir en retraite à l'âge de 60 ans, à taux plein, si elles justifient d'un taux d'incapacité (IP) d'au moins 20 %. C'est le dispositif de retraite anticipée pour incapacité permanente (ou pour pénibilité), qui existait déjà.
En revanche, pour celles ayant un taux d'IP compris entre 10 et 20 %, l'âge va reculer de 60 à 62 ans. Le nombre de victimes bénéficiaires devrait toutefois augmenter. Les parlementaires ont, en effet, réduit de 17 ans à 5 ans la durée d'exposition à des facteurs de risques professionnels, l'autre condition exigée pour pouvoir bénéficier de la retraite anticipée avec un taux d'IP de 10 à 20 %.

Allocataires de l'AAH : départ à 62 ans

Les allocataires de l'AAH seront réputés inaptes au travail à 62 ans. Comme aujourd'hui. Ceux qui ont un taux d'IP d'au moins 80 % continueront donc à percevoir l'AAH en complément de leur éventuelle pension de retraite.
Et ceux dont le taux d'IP est compris entre 50 et 79 % verront leurs droits à l'AAH s'interrompre. Ils devront donc, s'ils le souhaitent, demander l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa).

Pensionnés d'invalidité : 62 ans

Comme c'est déjà le cas aujourd'hui, les pensionnés d'invalidité (qui ont donc une capacité de travail réduite d'au moins deux tiers) ainsi que les personnes atteintes d'une incapacité de travail médicalement constatée de 50 % pourront toujours partir à 62 ans avec un taux de liquidation de 50 %, le maximum possible. Même s'ils ne justifient pas des trimestres d'assurance nécessaires.

Pour les autres travailleurs handicapés : départ à 64 ans

Tous les travailleurs handicapés ne remplissent pas les conditions administratives et médicales pour bénéficier des dispositifs dérogatoires existants, au titre du handicap ou des carrières longues. Ils ne sont pas assez sévèrement atteints pour avoir droit à la retraite pour inaptitude mais, souvent, trop abîmés pour pouvoir continuer à travailler.

Retour sur...

LES ANIMATIONS

Brunch du vendredi

Une trentaine d'adhérents se sont retrouvés... le 5 mai pour partager un Brunch. Moment convivial assuré !

Apéritif dinatoire

Nous étions nombreux à la salle de quartier de Brouzac pour un moment de partage autour d'un apéritif dinatoire et musical, animé par Benoit.

Peinture sur verre

Visite de la brasserie 360 °
Saint Martin Valmeroux

Fabrication de chocolat

Fabrication d'un terrarium

Piscine

LES SENSIBILISATIONS

Nos actions de sensibilisation se poursuivent :
Lundi 20 mars, nous étions à l'école de la Jordanne auprès d'élèves de CE2.
Mercredi 22 mars au centre social du cap Blanc à Aurillac auprès d'enfants de 6 à 10 ans.
Jeudi 30 avril au centre de formation AFORMAC auprès d'élèves AES(accompagnant éducatif et social).
Mardi 18 avril, une centaine de jeunes en service national universel ont été sensibilisés.
Mardi 2 mai, nous sommes intervenus au lycée professionnel Raymond Cortat.

Pour des raisons de travaux et de sécurité, la sensibilisation au cinéma d'Aurillac qui était prévue le jeudi 25 mai est reportée au **jeudi 9 novembre.**

Mener une action de sensibilisation au handicap en milieu scolaire, c'est avant tout faire un cours d'éducation civique grandeur nature. Les jeunes appréhendent ainsi : le respect d'autrui et de la différence

VENTE DE GATEAUX ...

Le vendredi 31 mars, nous avons été reçus au lycée Georges Pompidou pour la remise des fonds collectés à l'occasion de ventes de gâteaux au profit de notre association, soit **289€**.
Nous remercions tous les élèves de 1ère ainsi que Claire Fabrègues, infirmière scolaire, pour cette belle initiative !

CHALLENGE SPORTIF SAPEURS POMPIERS / APF France handicap

Le samedi 22 avril, au Centre Commercial de la Sablière, entouré de ses collègues pompiers et des adhérents de l'association, Eric DOIN, adhérent atteint de sclérose en plaques et pompier professionnel nous a démontré, que, malgré la maladie et le handicap, tout est possible !!!
Il s'était lancé le défi de faire 1 200 pompes en 6h30.
Défi plus que réalisé, puisqu'il a explosé le compteur en effectuant **1 800 pompes en 8h30** !!! Cette journée avait aussi pour but de collecter des fonds pour la délégation, ce fut un succès puisqu'il nous a été remis un chèque du montant de **6 240€.**
Un grand MERCI à Eric, aux sapeurs pompiers d'Aurillac ainsi qu'à tous les partenaires pour cette belle journée !!!

MOBILISATION DU 26 AVRIL

ACTION MOBILITÉS ACCESSIBILITÉ
TOUTES ET TOUS CONCERNÉS

Une trentaine de personnes, adhérents, bénévoles et salariés se sont mobilisés au Square Vermenouze à Aurillac pour sensibiliser le public et les commerçants du centre ville aux difficultés d'accessibilité que rencontrent au quotidien les personnes en situation de handicap.

Tout au long de l'après-midi, nous avons été accompagnés par les jeunes du Centre de Loisirs du Cap Blanc et les agents techniques de la ville d'Aurillac.
Nous avons pu échanger sur le sujet avec M. Vincent Descoeur, député du Cantal et Mme Jacqueline Martinez-Séverac, conseillère municipale déléguée au handicap et à l'accessibilité qui nous ont fait l'honneur d'être à nos côtés sur cette mobilisation.

• RUN & TRAIL

Randonnée solidaire en partenariat avec le Club de marche de Jussac et Univair Santé, **Vendredi 2 juin au Plan d'eau du Rouget à partir de 14h** – Possibilité de deux parcours de 2 à 6 kms dont un accessible pour les personnes à mobilité réduite. Les participants pourront faire un don libre à l'association.
Il y aura la possibilité de tester du matériel de loisirs adapté (Quatrix et Scooter électrique) mis à disposition par Univair Santé.

• CONFÉRENCE SCLÉROSE EN PLAQUES

Vendredi 9 juin 2023 à la Maison des Familles (UDAF 15) à Aurillac ouvert à tous.
Au programme : de 16h à 18h intervention du Docteur PERIE, neurologue au CHU de Clermont-Ferrand et des membres du Réseau SEP Auvergne (ergothérapeute, psychologue, infirmière, assistante sociale) et à partir de 18h30, diffusion du film documentaire (ROSY).

- L'association participera à la **FÊTE DE LA RANDONNÉE** organisée par la CABA à la Plantelière à Arpajon sur Cère, le **samedi 10 juin**.
  Possibilité de faire le parcours en joëlette. Plus d'informations à venir.

- Du **22 au 24 juin 2023**, **Congrès National à Reims**. Ce congrès sera marqué par les **90 ans de l'association** et la présentation du nouveau projet associatif.

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE, **vendredi 29 septembre 2023**
Ce sera l'occasion de nous retrouver pour évoquer l'année 2022/2023 et les projets à venir de l'association.

PROCHAINES VENTES DE BRIOCHES

1 **JUILLET À SAINT-FLOUR**

12 & 13 **SEPTEMBRE À AURILLAC**

MERCI aux adhérents-bénévoles pour leur aide !!!

ANIMATIONS À VENIR

- Sortie au parc d'attractions et zoologique de Rodez, le **samedi 8 juillet.**
- Barbecue annuel, **vendredi 21 juillet.**
- Sortie au théâtre de rue, spectacles, **vendredi 25 août.**
- Pique-nique et cinéma plein air, **mercredi 30 aout.**
- Sortie karting, vendredi **22 septembre**..

Fermeture estivale de la délégation du 31 juillet au 20 août 2023

Retour sur...

Des ateliers qui ont du piment, les ateliers "cuisine" !

Mis en énergie par les idées de menus, les deux groupes cuisine sont bien lancés depuis le début de l'année. Tout le monde trouve sa place et de quoi aider pour préparer un bon repas ! Merci aux bénévoles chefs d'orchestre, Christiane, Sébastien et Danièle.
Raclette, moussaka, tiramisu, couscous... que des bonnes idées à la clé!

Des ateliers hauts en couleurs, les "ateliers manuels" !

Les adhérentes et les adhérents sont plein de talents ! Ces ateliers créatifs sont proposés par les volontaires d'Unis Cité et par les bénévoles. Ils rencontrent beaucoup de succès !

BILAN VENTE DE FLEURS !

Bravo à tous et à toutes pour votre investissement dans cet événement.
Nous avons récolté 1300€ de fonds pour l'association.
Cela nous permettra d'aider à financer les activités, les séjours et les actions de revendication.

Une journée exceptionnelle : la Rando Handi Nature ! **********

Plus de 50 équipes pédestres ou en joëllette pour concourir lors des parcours prévus par le Comité Handisport de la Loire. C'était une belle journée en collaboration avec les salariés du SAVS !

********** La Semaine de l'Accessibilité : nous étions mobilisés !

La semaine du 24 au 28 avril était une semaine de mobilisation, partout en France, pour revendiquer le droit à l'accessibilité des personnes en situation de handicap. Nous avons testé l'accessibilité des commerces et l'accès aux transports de Montbrison et de Roanne.

Des sensibilisations en multitude **********

Depuis octobre les sensibilisations aux handicaps et aux discriminations associées se sont multipliées.

De petites équipes de salariés, bénévoles et adhérents interviennent dans les écoles, collèges, lycées et autres structures jeunesses.

" Ca doit être difficile d'être en fauteuil toute la journée, ça fait mal aux bras "

" Et pour te doucher tu fais comment ? "

Au mois de mars nous étions partenaire sur plusieurs dates du Bus de l'Egalité, organisé par Saint Etienne Métropole. Ce projet sensibilise un grand nombre d'élèves au vivre ensemble, à la lutte contre les discriminations et les préjugés.

Nous accueillons deux nouvelles bénévoles : Kathy et Chantal Bienvenue!

Kathy aime le sport, la nature et écouter de la musique.

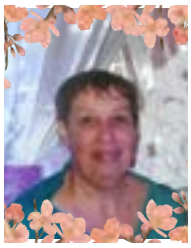

Chantal aime la marche et pouvoir se rendre utile aux autres.

La Journée Associative du 11 mai !

Encore une chouette journée qui a réuni les adhérents, les usagers et les salariés de la Délégation et du Pôle Adulte cette année ! Au programme, plein d'activités sportives et ludiques à découvrir, des bons moments de massage et de goûter, et surtout plein de sourires !

A venir...

Samedi 10 Juin : Tournoi de Pétanque
Événement ouvert à tous, dont les bénéfices permettent de soutenir les actions de la délégation. Inscriptions sur place dès 13h00.
12€ la doublette. RDV à Champdieu.

Du Jeudi 22 au Samedi 24 Juin : Congrès national
Un petit groupe d'adhérents, élus et salariés se rendront à Reims pour définir le nouveau cap de notre association. Ce rendez-vous national regroupe près de 1 000 participants.

ATELIERS INFORMATIQUES
Nous attendons la confirmation des animateurs et animatrices pour définir les prochaines dates. Vous serez conviés à une réunion d'information à la rentrée.

L'activité SOPHROLOGIE fonctionne bien !
Nous ouvrirons peut-être un 2ème groupe à la rentrée.
Merci de nous indiquer si vous êtes intéressés par un essai : Vendredi 16 Juin ou Vendredi 1er Septembre après-midi.

ATTENTION
La délégation sera fermée du Vendredi 28 Juillet au soir au Mardi 15 Août inclue.

Bonnes vacances !

Retour sur...

Opération vente de brioches du mois de Mars

La vente annuelle de brioches a pris fin le 22 mars 2023: au total 820 brioches ont été vendues par nos adhérents, bénévoles et salariés!
Nous réalisons un bénéfice de 1382,84€, moins conséquent par rapport à l'année dernière mais cela reste néanmoins très bien.

Nous remercions grandement les adhérents et bénévoles qui se sont investis sur les différentes ventes.

L'opération vente de brioches subira des ajustements l'année prochaine afin de pouvoir diversifier les lieux de vente.

Nous remercions les supermarchés pour leur accueil ainsi que les communes du Puy-en-Velay et d'Yssingeaux pour avoir accepté les ventes sur leur marché.

L'action mobilité et accessibilité où nous étions mobilisés !

Le 26 avril 2023, adhérents, bénévoles et salariés étaient mobilisés sur le parking du supermarché Auchan à Brives-Charensac dans le cadre des 90 ans de l'association. Unis dans un même but : sensibiliser les personnes au stationnement non autorisé sur les places dédiées aux personnes en situation de handicap.

Une action riche de sens qui a permis des échanges mais également de rappeler à tous que les places "bleues" c'est pas pour faire joli !

Des activités qui changent !

Du jardinage à la pâtisserie en passant par l'annuel chasse aux œufs, nos adhérents n'ont pas eu le temps de s'ennuyer ! Ils ont rugi de plaisir en allant au safari de Peaugres sous un beau soleil. "En Mai, fais ce qu'il te plait", alors nous avons ouvert le temps des pique-niques et sorties à l'extérieur.

Une sensibilisation grandeur nature !

Sur ce trimestre nous avons sensibilisé au total 300 enfants aux handicaps et à la différence ; notamment une sensibilisation à Saugues où 150 élèves étaient présents.
Une journée riche de sens et de partages.
La fin de l'année scolaire se terminera avec encore deux sensibilisations.

Merci à notre équipe de sensibilisation

La fin de l'aventure pour les volontaires d'Unis-Cité

Après 8 mois au sein de la délégation, les jeunes filles du dispositif solidarité aidant terminent leur service civique. Angélique nous a déjà quitté en Mars, Maelys en avril. Le 1er Juin, une activité clôturera leur service civique.

Un bilan en demi-teinte pour cette année.
Nous leur souhaitons une bonne continuation!

A venir...

Brocante et ouverture "boutique solidaire"

Le 8 Juillet 2023 aura lieu notre brocante annuelle à la délégation

Comme chaque année à l'occasion de la brocante, la boutique solidaire sera ouverte en parallèle des stands des différents exposants.
Nous avons besoin de vous pour organiser au mieux ce samedi !

Nous proposons une réunion de préparation
le Mardi 6 Juin 2023 à 10h30 à la délégation

Assemblée départementale et barbecue

Le jeudi 13 Juillet 2023 à 10h à 16h

L'heure de l'AD et du barbecue a sonné: rejoignez-nous à la salle EDF à Brives-Charensac. Nous espérons vous voir nombreux et nombreuses pour partager ce moment de convivialité et de bonne humeur.

10h - Accueil
10h15/12h15 - Assemblée départementale
12h15/13h - Apéro jeu
13h/15h - Barbecue
15h - Tirage de la tombola

La boîte à idées

Vos idées nous sont chères !

La délégation souhaite vivre et se dynamiser selon vos envies, nous souhaitons de l'engagement et de la participation de la part de chacun.

Que mettre dans la boite ?

- Idée d'activités / de sorties
- Activité à stopper
- Jours d'activité

Tout ce qui vous semble utile que vous n'osez pas dire !

Elle sera disponible à l'accueil de la délégation

Les activités qui prennent une pause

L'activité piscine et l'activité manuelle reprendront dès Février 2024 au retour de Manon.

En attendant, réfléchissez aux activités que vous aimeriez voir apparaitre et glisser vos idées dans la boite à idées à l'accueil.

La délégation sera fermée du 1er Aout au 15 Aout inclus.

Bonnes vacances

Nous joindre, nous rejoindre

Les Délégations du Territoire proches de vous

Chaque jour,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
vos Délégations vous accueillent

DÉLÉGATION DU CANTAL

Isabelle AUTESSERRE - CD2A
Vanessa LEYMARIE - Agent associatif

14 rue de la Jordanne
15000 AURILLAC

Tél. : 04 71 48 20 57

Mail : dd.15@apf.asso.fr

Page Facebook :
Les amis de l'APF du Cantal

Blog :
http://dd.15.blogs.apf.asso.fr

Compte Twitter :
https://twitter.com/APFD154243

DÉLÉGATION DE LA LOIRE

Camille LEFAURE - CD2A
Nabila MERAHI - Agent associatif

12 place des Grenadiers
42000 SAINT-ÉTIENNE

Tél. : 04 77 93 28 62

Mail : dd.42@apf.asso.fr

Page Facebook :
@apffrancehandicap.42

Blog :
http://dd.42.blogs.apf.asso.fr

Compte Twitter :
https://twitter.com/APFD154243

DÉLÉGATION DE HAUTE- LOIRE

Manon BAYLE - CD2A
Josiane BEYLIE - Agent associatif
Sébastien LAVAUD - Tech'Service+

14 Chemin de Pimprenelle
43700 BRIVES-CHARENSAC

Tél. : 04 71 05 20 30

Mail : dd.43@apf.asso.fr

Page Facebook :
@apffrancehandicap.43

Blog :
http://dd.43.blogs.apf.asso.fr

Compte Twitter :
https://twitter.com/APFD154243

Gaël BERTIN - Référent Mand'APF 42-43-69

Perrine LABOURÉ - Assistante Territoriale

Raphaël VENET - Directeur Territorial des Actions Associatives

APF France handicap

Bon d'adhésion 2023

Vous pouvez aussi adhérer à APF France handicap et vous abonner à *Faire Face* via notre site internet : www.apf-francehandicap.org

OUI, je souhaite :

1. ☐ adhérer à APF France handicap* et m'abonner pour 12 mois au magazine *Faire Face* (version papier + web) — **47 €**

OU

2. ☐ adhérer pour 12 mois à APF France handicap (sans abonnement au magazine *Faire Face*) — **25 €**

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2023

Vous pouvez également souscrire une cotisation familiale et bénéficier de tarifs dégressifs (exemple : 40 € pour deux adhésions ou 45 € pour trois adhésions...). De même, votre adhésion sera gratuite si vous êtes âgé entre 18 et 25 ans ou si vous êtes licencié Handisport. Pour en savoir plus sur ces offres, merci de contacter la délégation de votre département ou notre service "national" au 01 40 78 27 06

* Votre adhésion (25 €) vous donnera droit à une réduction d'impôts de 66 % de son montant dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par APF France handicap. Elles sont destinées à l'association aimé qu'aux tiers mandatés par elle à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes et faire appel au renouvellement de votre cotisation. APF France handicap s'engage à ne pas diffuser ces informations en dehors de l'union européenne. Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez cocher la case ci contre ☐ pour vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous pouvez les faire rectifier ou supprimer en contactant notre service adhésion & abonnements au 01 40 78 27 06 - 17 boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris. Ces données seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

MERCI DE RETOURNER CE BON
soit à votre délégation APF France handicap ou sous enveloppe sans affranchir à :
APF Service Adhésions/Abonnements - Libre-réponse n°40381 - 94609 Choisy Le Roi cedex

Réservé — L'adhésion est individuelle

☐ M. ☐ Mme Nom/Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone .....

E-mail (facultatif) .....

Ci-joint mon règlement par :

☐ chèque bancaire ☐ chèque postal à l'ordre d'APF France handicap

Vous pouvez également régler votre adhésion et votre abonnement par prélèvements automatiques mensuels ou trimestriels. Pour y souscrire, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos interlocuteurs en délégation ou au service national des adhésions au 01 40 78 27 06.